



# LE PATIENT PARTENAIRE

## *REGARD JURIDIQUE*

---

**Laurence CIMAR**  
*Maître de conférences*

# LE PATIENT PARTENAIRE

## Introduction

---

De l'art progressif de s'associer...

- = De la Loi du 4 mars 2002 à celle du 24 juillet 2019
- = Des droits individuels aux droits collectifs des patients
- = D'une démocratie représentative à une démocratie participative en santé
- = Plan « *Ma santé 2022* » / communautés professionnelles territoriales de santé, exercice coordonné et coopération renforcée entre professionnels de santé, création d'inter-professionnalités, transversalité des formations pour des pratiques professionnelles partagées

# LE PATIENT PARTENAIRE

## Une évidence

### 1- Dans le parcours de soins

- = dans la gestion de sa pathologie au quotidien
- = renforcement des dispositifs de prévention
- = dans l'annonce de diagnostic
- = dans la relation de soins (aide à l'information et au consentement du patient)
- = dans les comités d'éthique (aide à la décision médicale)
- = pour la fin de vie, aide à la rédaction des directives anticipées
- = en amont comme communiquant auprès du patient et de sa famille

↳ Objectif : dégager du temps soignant, améliorer prise en charge patient par réintégration de l'humain dans le traitement de la maladie.

# LE PATIENT PARTENAIRE

## Une évidence

### 2- Dans le parcours de santé et le système de santé

- = pour orienter et aider à la coordination dans les parcours de santé complexes (soutien des infirmiers en pratique avancée et des assistants médicaux)
- = pour veiller à l'utilisation des données de santé
- = pour aider le pharmacien ou l'auxiliaire médical dans le télésoin
- = pour aider les autorités sanitaires dans la mise sur le marché des produits de santé (à tous stades)
- = pour participer à la formation des professionnels de santé
- = pour aider les autorités sanitaires dans l'élaboration des recommandations de bonnes pratiques professionnelles
- = pour participer à l'élaboration des politiques de santé

# LE PATIENT PARTENAIRE

## Des interrogations

### 1- Dans l'exercice de ses missions

- = introduction d'un tiers dans la relation de soins...
- = respect du secret médical
- = respect de l'indépendance, risques conflits d'intérêt
- = respect du rôle de chacun, coopération volontaire non imposée

### 2- Dans son statut

- /Bénévole,
- /Salarié,
- /Indépendant

- Enjeux : indépendance/impartialité, responsabilité, financement

# LE PATIENT PARTENAIRE

## Des solutions

---

Repartir des rapports bilan L.2002 et Compagnon

= un colloque qui n'est plus singulier / équipe médicale

= incorporé dans l'équipe de soins pour bénéficier même statut, not / secret partagé (assimilés à des « non-professionnels de santé », art. R. 1110-2, CSP)

ou consentement exprès du patient soigné

= intégrer dans les protocoles de coopération (L. 2019)

= Création nouvelle profession (// assistants médicaux, arr. 20 août 2019) ou assimilation à d'autres (auxiliaire médical), ou reconnaissance de droits sociaux (// proches aidants)

= Compatibilité avec le statut d'invalidité et reconnaissance formation

= Coordonner et financer les structures de formation institutionnelles ou associatives

= Fonds de la démocratie sanitaire

# LE PATIENT PARTENAIRE

## Conclusion

---

Agir tous ensemble...

Une évidence, et même une nécessité = sauvegarde de notre système de santé dont la qualité se mesure à la place qu'il accorde aux patients.

Le temps... et l'argent... dans un système de santé « à bout de souffle »

... et l'art de s'associer, n'est-ce pas la genèse de toute humanité ?

# LE PATIENT PARTENAIRE

## Sources bibliographiques

- Apollis B., *Vers une transformation financière du système de santé ?*, Rev. Droit San. et Soc. 2019, 35.
- Borgetto M., Le plan « Ma santé 2022 », Rev. Droit San. et Soc. 2019, 3.
- Buzyn A., *Ma santé 2022, un engagement collectif*, <https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/dossiers-de-presse/article/dossier-d-information-ma-sante-2022-un-engagement-collectif>
- Ceretti AM, Albertini L., *Bilan et propositions de réformes de la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé*. Rapport. Paris: La Documentation française; 2011.
- Compagnon C., Ghadi V., *Pour l'An II de la démocratie sanitaire*. Rapport. Paris. La Documentation française ; 2014.
- Denis B. *Le patient partenaire en devenir*, Ethica Clinica. 2018;(90):12.
- Marié R., *À la recherche d'une plus grande transversalité des formations et des métiers de la santé*, Rev. Droit San. et Soc. 2019, 74.
- Rebourg M., *La notion de « proche aidant » issue de la loi du 28 décembre 2015 : une reconnaissance sociale et juridique*, Rev. Droit San. et Soc. 2018, 693.
- Rousset G., *La promotion de l'accès aux soins dans le plan « Ma santé 2022 » : entre innovation et timidité*, Rev. Droit San. et Soc. 2019, 5.
- *Le patient dans le système de santé*, Dossier Rev. Française des Aff. Sociales 2017/1.
- *Un an de politique active en faveur des directives anticipées*, Cahiers du CNSPFV, 2018